



RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE CLIMATIQUE DU SECTEUR DE L'EAU POTABLE DANS LE SUD D'HAÏTI – DEPARTEMENT DU SUD-EST

TERMES DE REFERENCE

Analyses coûts-avantages des différentes stratégies d'adaptation élaborées conformément aux scénarios de changement climatique prévus identifiés

1.- Contexte Thématique

Le projet Renforcement de la résilience climatique du Secteur de l'Eau Potable dans le Sud d'Haïti (RESEPSE) est financé par des fonds du Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM) et mis en œuvre par HELVETAS sous la supervision d'un comité de pilotage composé du Ministère de l'Environnement (MdE), de la Direction Nationale de l'Eau Potable (DINEPA) et du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD). Le projet est axé sur l'augmentation de la disponibilité de l'eau dans les bassins versants cibles du département du Sud-Est d'Haïti tout en : i) conservant les zones critiques de recharge en eau et les aquifères, ii) renforçant la capacité de gestion des ressources en eau et iii) améliorant la résilience climatique de la distribution d'eau existante et des infrastructures de stockage pour un accès fiable aux ressources en eau par les communautés. Le projet est mis en œuvre dans 4 communes du département du Sud-Est d'Haïti, plus précisément les bassins versants, les zones de recharge et les sources des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable (SAEP) de Cresson (Jacmel), Bodarie (Grand Gosier), Préchèt et Cascade Pichon (Belle-Anse) et K-Royer (Thiotte).

Le projet comprend trois (3) composantes : Composante 1- Meilleure compréhension et prise de conscience de la vulnérabilité du secteur de l'eau au changement climatique. Composante 2 - Renforcement des cadres réglementaires et politiques, ainsi que des capacités institutionnelles aux niveaux national, régional et local pour l'amélioration de la gestion de l'eau potable dans les conditions du changement climatique. Composante 3- Identification et promotion de pratiques de conservation, de gestion et d'approvisionnement en eau potable adaptées aux conditions du changement climatique.

Cette analyse concerne la première composante du projet en l'occurrence accroître la compréhension de la vulnérabilité du secteur de l'eau face au changement climatique. Mieux appréhender cette vulnérabilité, implique, dans le contexte de cette étude, d'abord de prévoir les éventuels impacts du changement climatique (CC) sur le secteur de l'eau à travers des scénarios puis de développer des stratégies d'adaptation afin de faire face aux implications de ces scénarios. Une fois les scénarios et les stratégies d'adaptation dégagés l'étape suivante sera de réaliser une Analyse Coûts-Avantages (ACA) détaillée des stratégies d'adaptation proposées dans l'optique. Notons que cette analyse ACA permettra de hiérarchiser les dépenses afin de maximiser les avantages pertinents pour les communautés ciblées, de prioriser contextuellement les interventions et investissements visant à renforcer la résilience climatique de la population, tout en soutenant la planification d'un développement résilient au changement climatique. En effet l'ACA va être utilisée pour identifier quelles sont les approches et/ou stratégies qui permettent d'avoir le niveau le plus élevé possible de résultats pour un montant de coût donné. Vu qu'une variété d'approches à l'adaptation et au développement sont à l'essai, il s'avère important de savoir lesquelles d'entre elles sont les plus

efficaces et efficientes quant à la production d'importants avantages pour les populations et les communautés.

Afin de mener à bien cette étude RESEPSE cherche à recourir aux services d'une équipe ou d'une firme de consultation pour conduire cette analyse. Il s'agit concrètement d'un processus pour déterminer les bénéfices économiques d'une décision en l'occurrence associer une valeur monétaire aux coûts et avantages des mesures d'adaptation. Dans le cadre de ce travail, il s'agirait d'évaluer les coûts et les avantages potentiels associés à une mesure d'adaptation afin de déterminer leur efficacité, leur rentabilité et leur pertinence par rapport au contexte. Cela permettra de déterminer si les coûts initiaux liés aux options d'adaptation sont justifiés par les avantages potentiels qu'elle peut offrir et étant que l'ACA est un outil d'aide à la prise de décision, elle permettrait aussi de renforcer la gouvernance et les prises de décisions liées à la gestion de l'eau et des autres ressources naturelles.

2.- Objectifs

La présente consultation a pour objectif global de réaliser les analyses coûts-avantages sensibles au genre et adaptées au contexte des différentes stratégies d'adaptation élaborées conformément aux scénarios de changement climatique prévus identifiés.

Spécifiquement la consultation aura à :

- Rassembler des données sur les coûts associés aux stratégies d'adaptation proposées, ainsi que d'identifier les avantages attendus pour chaque stratégie en tenant compte des bénéfices sociaux, économiques et environnementaux et des différences de genre ;
- Elaborer des recommandations sur la faisabilité et la pertinence contextuelle des stratégies d'adaptation dans différents contextes socio- économiques en Haïti ;
- Appuyer le renforcement des compétences et connaissances des représentants des institutions gouvernementales dans l'interprétation des résultats des Analyses Coûts-Avantages.

3.- résultats attendus

- Les données sur les coûts associés aux stratégies d'adaptation proposées pour chaque stratégie en tenant compte des bénéfices sociaux, économiques et environnementaux et des différences de genre, sont rassemblées dans un rapport et mises à disposition des acteurs du système concernés par la gouvernance de l'eau ;
- Des recommandations sur la faisabilité et la pertinence contextuelle des stratégies d'adaptation dans différents contextes socio- économiques en Haïti ;
- Un cadre méthodologique est développé pour aider le MdE et l'Unité de Gestion du Projet particulièrement la spécialiste de Liaison Communautaire du projet à conduire des ateliers afin d'appuyer le renforcement des capacités des décideurs.euses des institutions gouvernementales concernées quant à l'interprétation des résultats de l'ACA à travers un atelier de formation de cinq jours dans chacun des 10 départements d'Haïti.

4.- Livrables attendus

Dans le cadre de cette consultation, les livrables attendus sont les suivants :

- Un **rapport détaillé comprenant les données compilées**, les analyses (les couts initiaux, les avantages potentiels, les risques associés, l'analyse cout-avantages, la durabilité et la

dimension genre), les **recommandations**, tableaux, des graphiques ou d'autres supports visuels pertinents pouvant compléter la présentation des résultats.

- Le **cadre méthodologique**, traduisant notamment les différents éléments à prendre en compte afin d'aider les décideurs.euses des institutions gouvernementales concernées d'interpréter les résultats de l'ACB.

5.- Démarches proposées (non exhaustives)

Dans le cadre de cette consultation, les démarches proposées sont les suivantes :

- Création d'un cadre visant à définir les objectifs et la portée de l'analyse
- Analyse des travaux de recherche existants, des rapports gouvernementaux et des sources d'information pertinentes pour comprendre le contexte général et les connaissances actuelles sur le sujet notamment les résultats de l'étude sur l'évaluation, avec des critères spécifiques au genre, réalisées au niveau national pour démontrer les implications de différents scénarios de changement climatique sur la disponibilité de l'eau ;
- Développement d'un plan de recherche détaillé, incluant les outils de collecte de données, les échantillonnages, les protocoles éthiques (principe ne pas nuire, transparence, redevabilité...) et les calendriers etc. ;
- Pour le besoin d'appropriation des résultats de cette analyse, on s'attend à ce que durant toute la prestation, l'équipe consultante, implique les cadres des institutions étatiques concernées à travers un plan stratégique définissant la méthodologie pour les identifier ;
- Collecte de données préliminaires, y compris des entretiens avec des experts, des enquêtes et des analyses de données disponibles notamment l'élaboration d'une liste de coûts (directs, indirects, risques etc.) et avantages, l'estimation de la valeur monétaire des avantages et des coûts, la comparaison des coûts aux avantages, calcul de la Valeur Actualisée Nette etc.
- Analyse des données collectées en utilisant des méthodes statistiques, des techniques qualitatives et quantitatives et des outils d'analyse adaptés à cette étude ;
- Présentation des résultats de l'étude aux parties prenantes concernées, en mettant l'accent sur les conclusions clés et les recommandations ;
- Soumettre le rapport final incluant les annexes après intégration des commentaires des commanditaires de l'Etude et recommandations en fonction des résultats de l'analyse ;

6.- Contenu du rapport final (minimum attendu)

Pour assurer la clarté, la compréhension et l'applicabilité des résultats de l'étude, le rapport final sur l'Analyses Coûts-Avantages devrait contenir les informations suivantes :

1. Introduction : Une brève introduction qui présente le contexte de l'étude, y compris les objectifs de l'étude, le périmètre géographique et socio-économique et les principales parties prenantes impliquées.
2. Méthodologie : Une description détaillée des méthodes utilisées pour mener l'étude, y compris les approches de collecte de données etc....
3. Contexte de l'étude : Bien comprendre le contexte de l'étude en tenant compte des conditions réelles de l'exercice et d'en tirer des résultats probants peut guider les processus de prise de décisions.
4. Résultats détaillés de l'analyse, tableau bilan de l'analyse et recommandations etc.

5. Conclusion : Une synthèse des principaux résultats de l'étude et des actions recommandées ;
6. Annexes : Des tableaux d'hypothèses de calcul, tableau d'estimation des coûts, types d'avantages etc., des listes de références bibliographiques et d'autres informations complémentaires...

7.- Cibles de la consultation

L'étude impliquera les acteurs suivants : le Ministère de l'Environnement (MdE), la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA), Le Ministère de l'Éducation et de la Formation Professionnelle (MENFP), le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARDNDR), le Ministère du Plan et de la Coopération Externe (MPCE) et le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC).

8.- Organisation et lieu de la consultation

Cette consultation touchera le territoire national de par son caractère de renforcement des capacités, des cadres étatiques au niveau national, quant à leur capacité d'interprétation des résultats de l'Analyse Coûts-Avantages.

9.- Moyens et conditions

L'équipe consultante sera prise en charge par la logistique du projet RESEPSE lors des déplacements, en lien au besoin de la consultation, qui n'incluent pas la zone métropolitaine ;
RESEPSE mettra à disposition de l'équipe consultante les documents de projet ayant rapport avec la consultation ;

Les frais d'hébergement et de nourriture seront à la charge de l'équipe consultante ;

La communication téléphonique et l'accès à l'ordinateur et l'internet sera à la charge de l'équipe consultante. Cependant, au besoin, elle peut utiliser l'espace du bureau de HELVETAS dans le Grand Sud pour les besoins liés à l'internet, impression, etc. ;

L'équipe consultante travaille sous la supervision directe du Coordonnateur de projet RESEPSE et en collaboration avec les autres cadres du projet particulièrement la spécialiste de Liaison Communautaire ;

Les frais de nourriture des participants.es lors des focus groupes/ateliers ou tout autre atelier de travail ou de formations sont à la charge du projet ;

Le.la représentant.e de l'équipe consultante doit disposer de ses certificats de patente professionnelle et déclaration définitive d'impôt de l'exercice 2022-2023 ;

Le.la prestataire aura l'obligation de remettre à HELVETAS un reçu de paiement pour chaque montant reçu ;

Les livrables seront acceptés en format électronique et en version papier.

10.- Durée de la mission

La durée de cette consultation est 30 jours francs répartis sur une période de 60 jours. Il est attendu, dans les offres des équipes consultantes, la durée exacte proposée pour réaliser le travail ainsi que le coût de la consultation. L'équipe consultante ou le.la consultant.e retenue sera celle qui aura proposé la meilleure offre technique et financière. À préciser que toute offre qui va au-delà de 20% de notre estimation confidentielle ne sera pas retenue.

11.- Orientation méthodologique pour la soumission de l'offre

L'offre de l'équipe consultante devrait inclure les éléments suivants (non exhaustifs) :

1. Compréhension du mandat : Une analyse détaillée de l'objectif de l'étude, les livrables attendus, des besoins et des attentes spécifiques concernant l'inventaire et la caractérisation des aquifères dans la zone cible du projet.
2. Méthodologie proposée : Une description claire et approfondie de l'approche méthodologique qui sera utilisée pour réaliser l'étude, y compris les techniques de collecte de données sur le terrain, les analyses en laboratoire, les outils de modélisation, les méthodes d'évaluation de la qualité de l'eau, etc.
3. Approche de collaboration : Une proposition sur la manière dont le consultant compte collaborer avec les parties prenantes, les autorités locales, les communautés locales et les autres acteurs concernés tout au long de l'étude, en favorisant l'engagement, la participation et la communication transparente.
4. Calendrier et ressources : Un planning détaillé indiquant les différentes étapes de l'étude, les délais estimés pour chaque activité, ainsi que les ressources humaines et matérielles nécessaires pour mener à bien l'étude.
5. Budget : Une estimation complète des coûts associés à l'exécution de l'étude, y compris les honoraires du consultant, les dépenses liées aux déplacements, aux analyses en laboratoire, aux équipements, etc.
6. Présentation du consultant : Une introduction décrivant le consultant, son expérience et ses compétences pertinentes dans les domaines mentionnés dans *Profil des prestataires*.
7. Équipe de consultation : La présentation de l'équipe de consultation proposée, en indiquant les membres clés, leurs rôles et responsabilités respectifs, ainsi que leur expérience pertinente dans les domaines relatifs à l'étude.
8. Références : Une liste des références professionnelles du consultant, y compris des projets similaires antérieurs ou des études dans les domaines mentionnés dans *Profil des prestataires*.

12.- Evaluation des offres

1. Cet appel n'est pas ouvert à un prestataire à qui un marché d'études techniques est déjà attribué dans le cadre du projet RESEPSE et qui n'a pas encore terminé ses prestations.
2. Les propositions techniques comptent pour **70%** de la note et les propositions financières comptent pour **30%** de la note. Les propositions techniques qui n'atteignent pas une note minimale de **50/70** seront éliminées du processus de sélection. En pareil cas, les enveloppes contenant les offres financières ne seront pas ouvertes.
 - Les propositions techniques seront évaluées comme suit :
 - Revue de littérature : 10 pts
 - Compréhension du mandat : 10 pts
 - Qualification et expériences du consultant principal et de l'équipe proposée : 10 pts
 - Méthodologie et chronogramme : 40 pts
 - La note pour les propositions financières (sous réserve des dispositions du point 3 ci-dessous) sera calculée comme suit :

$$\text{Note} = \left(\frac{P_{\min} \times 30}{p} \right)$$

- Pmin = prix de la proposition ayant le prix le plus bas dans la fourchette admissible (voir pt. c)
 - P = prix de la proposition à évaluer
3. La proposition financière dont le montant diffère de plus ou moins 20% du budget confidentiel de cette étude sera aussi éliminée du processus de sélection.
 4. Le commanditaire se réserve le droit de ne retenir aucune proposition à la suite de cet appel à propositions.

13.- Profil du Prestataire

Le consultant.e, L'équipe consultante ou la firme de consultation doit remplir les exigences suivantes et sera composé d'un spécialiste national en ressources en eau :

1. Avoir au minimum, un Master en sciences de l'environnement (orientation eau et/ou changement climatique), de l'agroéconomie ou tout autre diplôme équivalent ;
2. Disposer d'une expérience d'au moins 10 ans dont 5 ans dans la conduite d'études similaires ;
3. Avoir au minimum 5 ans d'expériences professionnelles dans le domaine d'évaluation des coûts et avantages liés au CC ;
4. Avoir une bonne connaissance des enjeux liés au changement climatique et aux ressources naturelles ;
5. Avoir une expérience pratique dans l'élaboration de cadre méthodologique devant conduire au renforcement des capacités des cadres étatiques ;
6. Avoir mené au moins deux (2) missions se rapprochant à celle-ci ;
7. Avoir la capacité de sensibiliser les acteurs, engager le dialogue et créer la confiance ;
8. Avoir une maîtrise des outils de collecte et l'analyse des données en lien au CC et à la gestion intégrée des ressources en eau ;
9. Avoir une maîtrise des outils informatiques (Excel, Word, Power point, Internet...) et des outils de création de contenu ;
10. Excellentes connaissances du français.

14.- Soumission des propositions

Les propositions doivent être acheminées en trois exemplaires (1 original et 2 copies) sous pli cacheté et scellé, aux adresses suivantes :

- 52, rue Mangonès, Berthé, Pétion-Ville
- HELVETAS à Jacmel Lamandou 3, Jacmel

Ou par courriel à : rh.haiti@helvetas.org

Les offres envoyées par courriel électronique doivent être verrouillées à l'aide d'un mot de passe afin d'empêcher toute ouverture prématurée du dossier.

Date limite de soumission des dossiers : 24 août 2024.

